

# NOTE D'ANALYSE DES DONNEES POUR LES COMITES D'INFORMATION MATERIAUX 2015

---

Les Comités se sont réunis en une séance plénière unique le 07 juin 2016, les représentants pour les 5 matériaux sont présents pendant toute la réunion afin d'aborder ensemble les sujets transversaux.

Les données statistiques ont fait l'objet d'un envoi préalable aux membres des comités.

## 1. Remarques générales

### Nombre de contrats

Le nombre de contrats signés entre les sociétés agréées Eco-Emballages et Adelphe et les Collectivités Territoriales se réduit légèrement chaque année depuis 2013. En 2015, il se stabilise à un peu moins de 1 000 contrats. C'est essentiellement la conséquence des regroupements de petites collectivités (moins de 10 000 habitants).

### Tonnages

Quelques évolutions significatives sont détaillées dans la suite de ce document :

Standard	Tonnage 2015	Evolution par rapport à 2014
Acier CS	97 666 t	+3,3%
Aluminium CS	8 171 t	+10,2%
PCNC	745 203 t	+5,6%
PCC	38 178 t	-3,0%
Bouteilles et flacons plastiques	257 732 t	+5,7%
Pots et Barquettes plastiques	4 092 t	n.a.
Verre	1 954 501 t	+1,0%
Acier de mâchefers	202 308 t	-2,5%
Aluminium de mâchefers	18 964 t	+3,4%

### Parts de marché

Peu de collectivités ont changé de repreneurs en 2015 en dehors des changements de contrats liés aux mouvements de fusion/scission cités précédemment. Les parts de marché entre les différentes options sont donc stables tant en répartition du nombre de contrats qu'en tonnages repris.

Comme les années précédentes, la taille moyenne des contrats est différente d'une option à l'autre. La population des contrats en reprise option filières (ROFIL) est en moyenne plus petite que celle des contrats en reprise option fédérations (ROFED). Pour les standards de collecte sélective légers, la taille moyenne en ROFIL est d'environ 45 000 habitants par contrat tandis qu'en ROFED la moyenne est d'environ 70 000 habitants par contrat. Pour le matériau Verre, la quasi-totalité des contrats sont en option filières.

## **Qualité des matériaux**

Comme les années précédentes, Eco-Emballages publie un observatoire de la qualité visant, sur la base de contrôles réalisés dans les centres de tri et chez les recycleurs, à s'assurer du respect des standards par matériaux. Les centres de tri sont choisis de manière à obtenir des résultats représentatifs de la production nationale (région, typologie de centre de tri, tonnages produits par centre de tri).

Le niveau de qualité moyen mesuré en 2015 répond globalement aux standards, comme les années précédentes. Les résultats détaillés sont disponibles dans la publication diffusée aux participants et qui sera publiée suite aux CIM.

Le respect de la qualité est un paramètre important de l'équilibre économique du recyclage. Dans la conjoncture actuelle, l'attention portée à la qualité des matériaux est forte. Les standards par matériaux demeurent la référence contractuelle de la reprise.

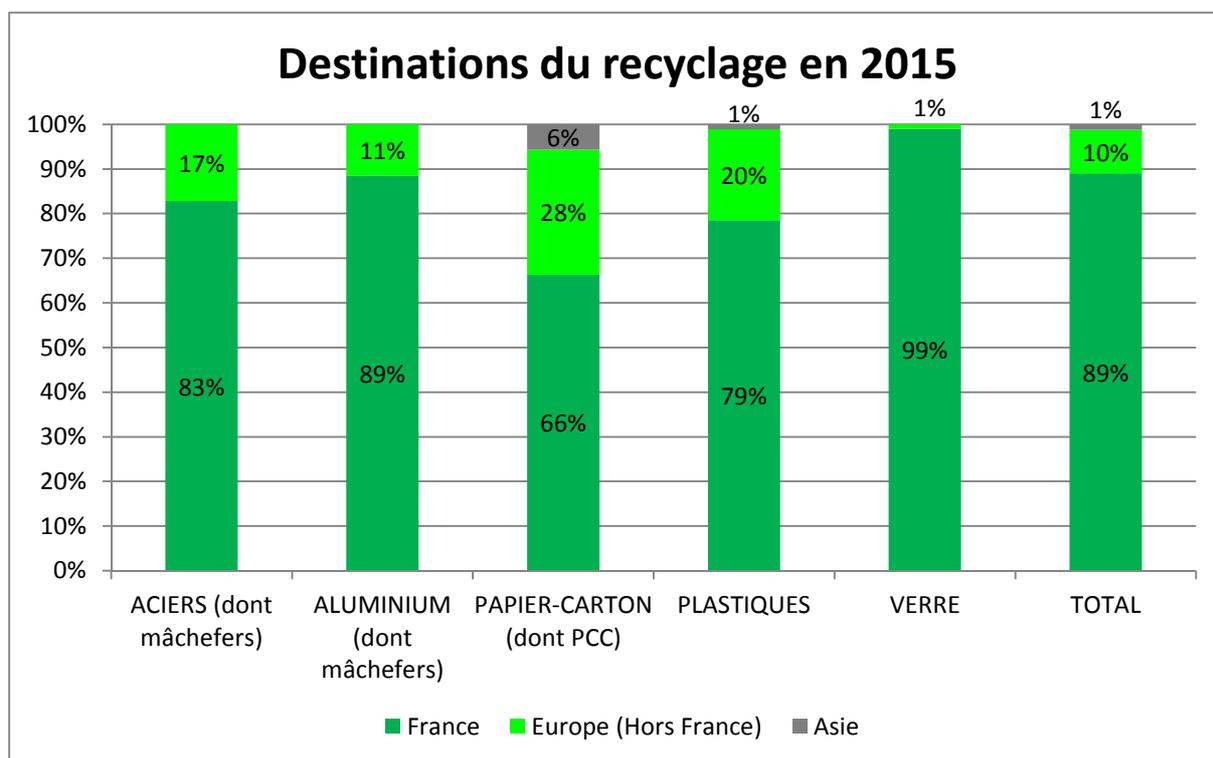
Avec l'ensemble des acteurs, Eco-Emballages a développé des méthodes d'autodiagnostic de la qualité en centres de tri concernant les différents matériaux. L'application de ces méthodes d'autodiagnostic est à l'initiative des centres de tri. Une publication sur ce point aura lieu au second semestre 2016.

La filière plastique indique réfléchir à la mise en place d'un intéressement des centres de tri à la qualité des matériaux triés.

## **Destination des matériaux**

Pour l'ensemble des matériaux, le recyclage s'effectue très majoritairement en France ; en second lieu, celui-ci s'effectue principalement en Europe. Il y a peu de variations par rapport à l'année précédente.

La hausse de la part exporté sur l'aluminium est liée à un manque de capacité en France.



#### Prix de reprise

Les prix de reprise du papier-carton ont connu une hausse par rapport à 2014. Le prix du verre a également connu une légère croissance. Les prix des métaux et des plastiques sont en baisse par rapport à 2014. Les prix moyens ROFED et ROI sont issus de l'enquête sur les prix 2015 AMORCE-ADEME.

Standard	Prix de reprise 2015 (€/t)			Variation par rapport à 2014 (%)		
	ROFIL	ROFED*	ROI*	ROFIL	ROFED	ROI
Acier CS	116,1	108,8	75,8	-16,2%	-18,5%	-38%
Acier Mach	34,3	50,0	46,5	-32,1%	-18,4%	-15%
Alu CS	502,9	462,1	481,9	+17,6%	-5,2%	+1%
Alu Mach	491,0	661,5	554,1	-12,1%	+0,8%	-12%
PCNC 5.02A	92,1	88,1	98,6	+21,6%	+17,5%	+17,8%
PCNC 1.05A	102,9	92,1	87,6	+14,7%	+24,3%	+2,3%
Plastiques	210,3	213,2	n.d.	-17%	-17,3%	-
Verre	23,17	n.d.	n.d.	+3,2%	-	-

\* Valeurs moyennes, l'écart-type de chaque valeur est présentée dans le document de synthèse

Malgré la forte baisse des prix de reprise des métaux et des plastiques, les recettes issues de la vente des matériaux sont stables pour les collectivités et s'élèvent à environ 193 millions d'euros.

## **Distances de transport, coût de transport**

Les distances de recyclage en France et en Europe sont globalement stables pour tous les matériaux à l'exception de l'acier de collecte sélective dont les exutoires européens ont absorbé un tonnage plus important. L'application du principe de proximité se traduit par des distances de recyclage en France stables entre 150 et 400 km pour tous les matériaux sauf l'aluminium de collecte sélective et l'acier de mâchefers qui n'ont qu'un seul exutoire en reprise option filières.

## **2. Détail par matériau**

### **Acier**

#### **Acier de collecte séparée**

Le tonnage des aciers de collecte séparée est en augmentation de 3,3% par rapport à 2014 soit +3 kT revenant ainsi à un niveau proche de 2013.

L'ADEME demande pourquoi pour l'option filières, la destination n'est plus 100% en France. La filière explique que pour pallier à des fermetures ou répondre à des besoins ponctuels, des tonnages peuvent être envoyés en Espagne ou au Luxembourg mais que cela reste minoritaire. C'est un élément de sécurisation des débouchés si ponctuellement les capacités sont saturées en France.

#### **Acier extrait de mâchefers**

Les tonnages d'acier de mâchefers baissent de 2,5% par rapport à 2014 soit -5 kT.

### **Aluminium**

#### **Aluminium de collecte sélective**

Les tonnages recyclés sont en hausse de 700 T par rapport à 2014. La tendance amorcée depuis 2013 se confirme.

#### **Aluminium de mâchefers**

On observe une hausse de 3,4% du tonnage d'aluminium extrait de mâchefers. La tendance haussière continue.

Dans la mesure où tous les transports d'aluminium de mâchefers, dans le cadre du principe de solidarité, ont été réalisés dans les tranches inférieures à 350 km, le seuil de déclenchement de l'aide aux surcoûts de transport n'a pas été dépassé comme chaque année depuis 2012.

### **Papier Carton**

#### **Papier Carton Non Complexé :**

Les tonnages repris en 2015 augmentent de 40 kT par rapport à 2014. En plus de l'amélioration du geste de tri et la hausse du gisement de cartons d'emballages ménagers, ceci s'explique également en partie par l'intégration progressive des cartons issus de déchèteries dans le dispositif. Cette intégration a démarré en 2011 avec la mise en place du barème E et s'échelonne d'année en année au fil des nouveaux marchés de déchèteries.

Les destinations sont toujours à 100% France pour la reprise option filières et quasi exclusivement France et Europe pour la reprise option fédérations.

Il est rappelé que les tonnages de Papier Cartons soutenus peuvent présenter un écart avec les tonnages totaux déclarés. Le contrat Collectivités-Sociétés Agréées prévoit les règles de calcul pour les tonnages soutenus.

### **Papier Carton Complexé :**

Les destinations sont réparties pour moitié en France et pour moitié en Europe (pays limitrophes). Les tonnages recyclés sont en légère baisse (-3%) par rapport à 2014. Les comités demandent qu'une attention particulière soit portée à l'analyse de cette baisse.

La filière papier-carton indique que certaines collectivités (sans précision) auraient retiré de leurs consignes de tri les PCC. Les sociétés agréées informent ne pas avoir connaissance de ces cas et demandent à la filière de transmettre la liste des collectivités concernées, pour vérification.

## **Plastiques**

Les tonnages de bouteilles et flacons plastiques recyclés ont augmenté de 5,7% en 2015 (évolution nationale, y compris les zones en extension de consigne de tri plastique).

Le président interroge les membres des comités sur l'origine des balles de bouteilles recyclées dans les usines françaises. A titre indicatif, la filière indique que l'approvisionnement des usines de recyclage de PET est d'environ deux tiers France pour un tiers Europe ; pour les usines de recyclage de PEHD les proportions sont de l'ordre de 80% France et 20% Europe.

## **Verre**

La situation est stable sur 2015, le verre reste quasi exclusivement en reprise option filières.

Les destinations restent quasi exclusivement en France sauf pour un peu moins de 2% des tonnes dont le recyclage a lieu en Europe dans un pays frontalier. La capacité de traitement des usines françaises peut absorber la totalité des tonnages notamment grâce à l'investissement dans 9 unités de tri optique permettant le démélange.

Le prix de reprise du verre en 2015 a augmenté de 0,72 €/t par rapport à 2014.

## **DOM-COM**

Les tonnages sont en hausse. Les destinations sont stables pour la Réunion et le recyclage local des plastiques et du verre a progressé significativement dans les Antilles.

Eco-Emballages pourvoit à la collecte sélective à Mayotte depuis 2013. Les tonnages collectés et triés en 2015, 317 tonnes de métaux, plastiques et verre ont été recyclés.

Saint-Pierre-et-Miquelon a débuté la collecte sélective du verre avec 212 tonnes recyclées localement en 2015. La collecte des autres matériaux démarrera courant 2016.

### **3. Sujets thématiques**

***Evolution de la formule de prix de reprise du verre en option filières*** : Comme annoncé au CIM 2014, une étude a été lancée sur des évolutions possibles de la méthode de calcul du prix de reprise du verre (calcin) en option filières. Cette étude fait le constat que les conditions économiques du secteur verrier en Europe ont significativement changé, et elle évalue les possibilités d'intégrer dans

la formule du prix de reprise des éléments permettant de mieux prendre en compte le contexte économique et industriel Français. L'étude est toujours en cours et les résultats seront présentés en Commission de Filière pour une application en 2017 selon les conditions du prochain agrément.

Les participants du comité recommandent que, lors de cette présentation, une comparaison entre l'ancienne et la nouvelle formule soit faite avec une simulation sur les années antérieures.

**Nouvelle formule de prix de reprise de l'aluminium extrait de mâchefers (>10 mm) en option filières :** La filière aluminium présente aux comités une proposition de formule de prix de reprise de l'aluminium extrait de mâchefers (fraction supérieure à 10 mm) intégrant une valorisation des autres métaux non ferreux présents (essentiellement Cuivre et Zinc). Les comités demandent une comparaison entre l'ancienne et la nouvelle formule. La comparaison a été faite et sera fournie aux comités.

Les comités soulignent que le développement de l'extraction de l'aluminium et des non-ferreux sur mâchefers ne doit pas aller à l'encontre du geste de tri. Le représentant de la filière confirme bien qu'il s'agit d'une action complémentaire et non pas alternative à la collecte sélective. Il s'agit de mieux capter un gisement d'aluminium aujourd'hui non récupéré en sortie d'incinération, estimé de 20 à 30 kT. Le geste de tri du citoyen reste la priorité.

**Cotation des ferrailles :** Les comités sont informés que depuis février 2016, la cotation des ferrailles de l'indice N17 (réalisée par EUROFER) comprenant la sorte E3 a été suspendue. La cotation de l'E3 servait de base de calcul du prix de reprise des aciers de collecte sélective et extraits de mâchefers pour la reprise option filières et pour de nombreux contrats dans une option de reprise différente.

Dans l'attente de la reprise de la cotation, la filière acier a mis en place un indicateur E3 provisoire calculé sur les données internes au groupe Arcelor Mittal.

Les repreneurs indiquent des difficultés de débouchés des aciers extraits de mâchefers. L'AMF précise que si cette situation reste temporaire, il n'est pas nécessaire d'informer les collectivités et générer des inquiétudes. Eco-Emballages prendra les mesures nécessaires pour ne pas bloquer le versement des acomptes des collectivités.

**Traçabilité des matériaux :** Les sociétés agréées présentent un bilan 2011-2015 des contrôles de traçabilité. 434 contrôles chez les recycleurs ont été réalisés, répartis par matériaux en fonction des tonnages et du nombre d'acteurs concernés (10% du nombre de contrôles pour le verre, 23% pour les plastiques, 27% pour les métaux et 40% pour les papier-cartons). Lors d'un contrôle, tous les repreneurs livrant le site font l'objet d'une vérification. Enfin, tous matériaux confondus, les usines ayant fait l'objet d'un contrôle de traçabilité entre 2011 et 2015 représentent 97% des tonnes recyclées sur cette même période. Les comités rappellent l'importance du dispositif de traçabilité des matériaux qui garantit la robustesse du dispositif de recyclage.

Les repreneurs de l'option fédérations demandent que la traçabilité des tonnes de l'extension des consignes de tri plastiques soit réalisée dans OSCAR. Eco-Emballages confirme que l'intégration sera faite d'ici la fin de l'année 2016 ou début 2017.

**Démarche qualité du verre :** La démarche terrain engagée entre les verriers, les collectivités et Eco-Emballages a permis d'améliorer la qualité du verre de plus de 6 millions d'habitants depuis 2012. La collecte du verre en apport volontaire permet en général de préserver la qualité, des exemples de collectivités ayant changé de mode de collecte sont présentés. L'ADEME recommande qu'un suivi des quantités et de la qualité de la collecte soit mis en place pour mesurer les impacts du changement..

**Action en vue d'améliorer la recyclabilité :** Les sociétés agréées présentent un panorama des actions réalisées depuis le début de l'agrément afin de faciliter le tri et le recyclage des emballages ménagers (étiquettes auto-adhésives sur le verre, étude sur l'identification et la quantification des

huiles minérales dans les emballages papier-carton). L'AMF rappelle qu'il est nécessaire de mieux faire connaître aux collectivités territoriales ces travaux montrant l'investissement des industriels dans l'amélioration du dispositif.

**Action pour le développement du recyclage :**

- Depuis 2013, une expérimentation pour la récupération et le recyclage des emballages souple en aluminium en centre de tri est en place. D'ici la fin de l'année 2016, une vingtaine de centres de tri seront intégrés dans ce dispositif expérimental. Il est proposé aux comités de prolonger pendant encore un an le standard expérimental afin d'avoir un retour d'expérience complet avant de définir un standard définitif. Le Président s'interroge sur la faisabilité d'une installation de recyclage sur le territoire français. La filière précise qu'un investissement dans une usine de pyrolyse nécessite des tonnages plus importants.
- Concernant les emballages plastiques et l'extension des consignes de tri, différentes actions ont été entreprises parallèlement à l'augmentation des tonnages triés :
  - o Mise en place d'un guide du COTREP pour l'amélioration de la recyclabilité des emballages plastiques : publication prévue pour 2016
  - o Projet R&D sur le recyclage et l'éco-conception des emballages : depuis 2010 une trentaine de projets financés par Eco-Emballages et l'ADEME.

**PET opaque**

L'important développement des emballages en PET opaque pose des difficultés pour le recyclage du PET foncé. Le sujet fait l'objet de nombreux échanges entre repreneurs, recycleurs et Eco-Emballages. Des travaux sont actuellement en cours sur la recherche de débouchés, qui seront présentés à l'automne.

L'ADEME, au nom des pouvoirs publics, demande la rédaction d'une note expliquant le programme d'action et la politique de tarification que les sociétés agréées envisagent d'appliquer à ces emballages. L'AMF demande un signal fort et visible afin de montrer aux collectivités que le problème a été identifié par les industriels et qu'il est pris en charge.

**Liste des repreneurs labellisés**

La liste des repreneurs labellisés est annexée à ce relevé de décision.

oooooooooooooooooooooooooooo

# Liste des 132 repreneurs labellisés FEDEREC

Au 1 juin 2016

ACTECO
ACYCLEA
AFM
AM ENVIRONNEMENT Corse
APROVAL
ARC-EN-CIEL
ART RECYCLING
AUBORD RECYCLAGE
B.T.S. Bennes Transports Services
BARBAZANGES
BARTIN RECYCLING
BAUDELET METAUX
BIEYSSE PERE ET FILS
BOURGOGNE RECYCLAGE
BRANGE PAUL SA
BREST RECUPERATION
BRIANE JEAN
C.SERRAND
CDI RECYCLAGE
CDIF
CENTRE PARISIEN DE RECYCLAGE
CERNAY ENVIRONNEMENT

CEVENNES DECHETS
CHAZELLE
Cibié RECYCLAGE
CITRAVAL
CMP (La Cie des Matières Premières)
COMMINGES METAUX SERVICES
COREPA - GP DERICHEBOURG
CORNEC
COVED
CSR ENVIRONNEMENT
CYCLAMEN
DECHETS SERVICES 12
DECONS
DELILE ET FILS
DELTA RECYCLAGE
DENGASC
DERICHEBOURG PURFER
DEROO
ECHALIER
EMC TRADING
ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL
EPR

EPUR AUVERGNE
EPUR CENTRE EST
EPUR CENTRE EST DIGOIN
EPUR IDF
EPUR RHONE ALPES
ENVIRONMENT RECYCLING TRADING (ERT)
Ets GODARD
ETS JULIEN
Ets MAINGUY
EXCOFFIER
GALLOO France
GALLOO SRM
GARNIER ET FILS
GDA ENVIRONNEMENT
GDE
GIRON
GOSELIN DURIEZ
HAUBOURDIN
HENault
JEAN ROUSSEL
LES RECUPERATEURS BRETONS
LINARES SŒURS

# Liste des 132 repreneurs labellisés FEDEREC

Au 1 juin 2016

LORVAL
LOSTIS RECYCLAGE
LUDOVIC LEGALL
MALAQUIN
MARCHETTO
MARX SPAENLIN SOMETALOR
NEGOMETAL
NORD PAL PLAST
NORVAL
OTC BOURGOGNE
OTC PROVENCE
OTC RHONE ALPES
PAPREC
PATE
PENA ENVIRONNEMENT
PIETRA ET FILS
PLANCHER ENVIRONNEMENT
PRADAT RECYCLAGE
PRAXY CENTRE BOURBIE
PREFERNORD
PROVENCE RECYCLAGE
QUINSON-FONLUPT

RDS Recyclage Déchets Services
RECUPERATION DU NORD
RECUPRAT
RECYLUX France
REGENE ATLANTIQUE
REMED
REVAL
RIC ENVIRONNEMENT
RIC ENVIRONNEMENT SOBOREC
RMB
ROLANFER RECYCLAGE
ROMI
ROSSI
S.R.I
SAICA NATUR SUD
SAINT PIERRE
SCA RECYCLING France
SCHROLL
SDFI CORNU
SEMARDEL
SENERVAL
SEPCHAT

SEPCHAT 28
SEPCHAT-FLAYSAKIER
SHAMROCK ENVIRONNEMENT
SILIM ENVIRONNEMENT
SIREC
SIRMET
SITA NEGOCE
SOLOVER
SOPER
SORIT
SOSAREC (groupe PASSENAUD)
SOULARD
SRV VACHER
REVIVAL STRAP (DERICHEBOURG)
T.E.R
T.R.I. Technique et Recyclage Industriel
TIRFER
TREVAL
TRIGENIUM
UNIFER ENVIRONNEMENT
VAL'AURA
VAN GANSEWINKEL France

# Liste des 9 repreneurs labellisés FNADE

Au 01 juin 2016

BRANGEON
LALONA ENVIRONNEMENT
NICOLLIN
RECYCLAGE DES VALLEES
SITA
Société Moderne d'Assainissement et de nettoyage
SPHERE
VEOLIA PROPLETE
SECHE

# Liste des 2 repreneurs labellisés SNEFID

---

Au 01 juin 2016

IKOS
THEAUD SAS